

Ne pas publier, diffuser ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays dans lequel la distribution ou la diffusion du Communiqué est interdite par la loi. Ce communiqué est exclusivement à destination des investisseurs qualifiés tels que définis par le Règlement (UE) 2017/1129 et aux investisseurs de détail en Belgique et dans le Grand-Duché de Luxembourg.



Rémy Cointreau SA

(la « **Société** »)

11 juillet 2023

Ce communiqué doit être lu conjointement avec le prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 23-271 en date du 3 juillet 2023 (le « **Prospectus** »). Les mots et expressions non définis ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

Ce communiqué porte sur l'offre publique d'obligations pour un montant nominal global compris entre 150.000.000 EUR et maximum 300.000.000 EUR, à taux fixe de 4,500 %, et venant à maturité le 18 juillet 2028, ISIN BE0002959402 (les « **Obligations** »).

La période de souscription a pris fin le 11 juillet 2023, à 17h30.

Depuis le lancement de l'émission des Obligations de la Société, les conditions de marché ont évolué avec la nouvelle hausse des taux d'intérêt et l'annonce d'un bon de l'Etat Belge (maturité un an incluant une modification potentielle de la fiscalité applicable). Ce contexte ne permet pas d'atteindre un montant nominal global de 150.000.000 EUR. En accord avec ING Bank N.V., Belgian Branch et KBC Bank NV, la Société a décidé de ne pas procéder à cette émission. La Société tient à remercier les investisseurs pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de la transaction. La Société continue à évaluer et rechercher des conditions de marché attractives dans le cadre de sa stratégie de financement à long terme.